

L'accès au Barreau (Des roses chargées d'épines)

L'accès au Barreau promet de nourrir le débat dans les mois qui viennent.

Le même jour le lecteur a sous les yeux le Journal Le Monde et La Gazette du Palais. Le Journal Le Monde du 28 novembre 2013 (p. 9 du supplément Eco et Entreprise) titre en même temps « Le droit, une filière victime de son succès » et « une sélection plus sévère pour réduire le nombre des avocats ». La Gazette du Palais des 22 et 23 novembre (p..5) titre « Le barreau, cet Eldorado ».

Comme toujours il est bon de commencer par des données chiffrées. Aux impressions on préférera la mesure contrôlable de la réalité. 80% des 200.000 étudiants en droit, selon C. Féral-Schuhl, bâtonnier du Barreau de Paris, envisagent le barreau comme une terre promise. 12.000 tenteront chaque année l'examen d'entrée aux écoles d'avocats. Un quart environ sera reçu dont 1.500 rien qu'à Paris. Des projections indiquent que dans ces conditions, rien qu'à Paris, on peut prévoir 35.000 avocats en 2020 soit 8.000 de plus qu'aujourd'hui.

Sans entrer dans le débat – il est prématuré – on peut citer la conclusion de l'éditorial d'Eve Boccara in la Gazette du Palais (p. 4) :

« L'avocat est un héros. Parce qu'il est libre. La mère de « mon-fils-avocat » ou « mon-fils-médecin » ne rêve pas d'un fils salarié, ni même – ou pas seulement – d'un fils riche. Elle rêve d'un fils libre, sans hiérarchie. Des caractéristiques que la profession continue de véhiculer. Les jeunes pousses promises à un brillant avenir dans les cabinets d'affaires parisiens ont beau trimer jusqu'à 2h du matin sous le joug d'associés tyranniques, la profession peut bien voter des protections sociales qui rapprochent le majestueux libéral du salarié protégé, l'avocat, même pauvre, continue de traîner une odeur délicieuse de souffre et de liberté ».